



MINISTÈRE DE LA CULTURE

CENTRE DES
MONUMENTS NATIONAUX

FICHE DE POSTE 2024-1532267

Tous les postes du Ministère de la culture et de ses établissements
sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleurs(es) handicapés(es)

N° CSP DE DIFFUSION (en cas de republication) :

Paris, le 08/04/2024

Intitulé du poste (F/H): Expert/Experte hautement qualifié/e en conception et coordination de projets scientifiques et de parcours de visite CDD de 3 ans Direction du développement culturel et des publics	Catégorie statutaire : A Corps : Conservateur Code corps : CSVT Groupe RIFSEEP : 2 Grille CMN : 5 Métier cadre de gestion : expert hautement qualifié
--	--

Domaine(s) Fonctionnel(s) : (Cf. Répertoire ministériel des métiers de la culture – RMCC 2012)
Culture CUL03B

Emploi(s) Type : (cf. Répertoire ministériel des métiers de la culture – RMCC 2012)
Responsable du développement des publics et de l'action culturelle dans un établissement
patrimonial FPECUL03

Adresse administrative et géographique de l'affectation :
62 rue Saint-Antoine 75004 PARIS

Missions

Au sein de la Direction du développement culturel et des publics, vous êtes en charge du pilotage de projets de refonte des parcours de visite de monuments, en particulier pour le château de Rambouillet (78) et celui de Pierrefonds (60). Vous définirez les modalités de concertation et la comitologie au sein de l'établissement pour la mise en œuvre de ces grands projets de refonte ou de création de parcours de visite, coordonnant le travail à engager avec l'ensemble des parties prenantes : administrateurs et équipes de monuments, équipes de la Direction du développement culturel et des publics, Direction de la conservation des monuments et des collections, externes, notamment scientifiques, commissaires...

Activités principales :

- Définition des grandes orientations et stratégies concernant les parcours de visite des monuments priorités par la Présidente de l'établissement.
- Elaboration et rédaction des projets de refonte du parcours en lien avec les administrateurs des monuments ainsi qu'avec les directions du siège concernées.
- Préconisation auprès des administrateurs des grandes lignes de la politique des publics et de la programmation culturelle qui pourraient en découler
- Mise en œuvre et pilotage d'un comité réunissant l'ensemble des parties prenantes engagées dans le projet de parcours, en interne (DDCP, DCMC, DDERV, mission communication...) mais aussi en externe permettant une réflexion ouverte et élargie
- Proposition de la constitution d'un comité scientifique, en précisant son fonctionnement, le rôle et les missions de ses membres sur les projets de parcours à engager
- Mise en place de groupes de travail pour la définition des projets : coordination et animation de ces groupes
- Coordination de l'action des différentes directions et des monuments : avec la DDERV, analyse des publics, positionnement marketing, enquêtes de territoire avec les partenaires ; avec la DCMC, travail sur les collections et les travaux ; avec la DDCP, définition de la médiation, de la scénographie du parcours de visite ainsi que la politique des publics.
- Participation à la refonte des parcours permanents en lien avec les nouveaux concepts qui seront définis pour chacun des monuments
- Recherche de financements et montage de dossiers pour les demandes de subventions
- Suivi de la mise en place des projets retenus et validés par la Présidence

Compétences principales mises en œuvre : (cotés sur 4 niveaux initié – pratique – maîtrise - expert)

Compétences techniques :

- Parfaite maîtrise des connaissances scientifiques et historiques pour la mise en œuvre des projets
- Capacité de synthèse des expertises portées par les différents directions et partenaires
- Expertise en matière des politiques des publics et de la médiation
- Expérience professionnelle de 3 ans minimum dans une fonction équivalente, attestant d'un degré d'expertise reconnu ;
- Maîtrise de la conduite du changement et de la méthodologie de facilitation ;

Savoir-faire :

- Conduire des projets de manière autonome ;
- Maîtrise des échéances ;
- Capacité à porter une vision stratégique ;
- Expertise en conduite de projets ;
- Capacité rédactionnelle
- Capacité à coordonner et motiver des équipes transverses : méthodes de facilitation.

Savoir-être :

- Sens de l'analyse
- Ecoute
- Capacité à convaincre
- Rigueur
- Gout du travail en équipe
- Autonomie

Environnement professionnel :

Premier réseau public français culturel et touristique avec 11 millions de visiteurs par an, le Centre des monuments nationaux (CMN) est dirigé par Madame Marie LAVANDIER, nommée Présidente par décret sur proposition du Ministre de la Culture pour une durée de 5 ans, renouvelable.

*Le Centre des Monuments Nationaux conserve et ouvre à la visite 110 monuments d'exception. Tous illustrent, par leur diversité, la richesse du patrimoine français et cela depuis **110 ans** !*

*S'appuyant sur une politique tarifaire adaptée, le CMN facilite la découverte du patrimoine monumental pour tous les publics. Son fonctionnement repose sur ses ressources propres issues notamment de la fréquentation, des ventes en boutique dans son réseau de librairie boutique, des locations d'espaces ou encore du mécénat. Fondé sur un système de péréquation, le **Centre des monuments nationaux** est un acteur de solidarité patrimoniale.*

L'établissement a par ailleurs pour mission d'assurer, la conservation, la restauration et l'entretien des monuments placés sous sa responsabilité.

Le CMN assure également une mission d'éditeur public sous la marque Éditions du patrimoine. Il contribue ainsi fortement à la connaissance et à la promotion du patrimoine.

Les monuments sont gérés par un administrateur avec, à ses côtés, une équipe dont les compétences portent sur les missions administratives et comptables, culturelles, éducatives, d'entretien, de développement domanial, touristique et économique.

Les services du siège accompagnent les monuments pour le développement de ceux-ci sur un certain nombre de sujets clefs : développement économique, éditorial, parcours de visite, affaires domaniales et immobilières, maîtrise d'ouvrage, affaires juridiques, mécénats et partenariats, marchés et politique d'achat, ressources humaines, communication, agence comptable,

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), Le Centre des Monuments Nationaux, dispose du double label :

*« **Label Egalité Professionnelle** » et le « **Label Diversité** » L'Établissement s'engage à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans leurs activités de recrutement.*

Une cellule d'écoute, d'alerte et de traitement est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement : [signalement-culture@conceptrse.fr](mailto:culture@conceptrse.fr)

Ou avoir fait l'objet de discrimination :

https://formulaire.defenseurdesdroits.fr/formulaire_saisine/

La Direction du développement culturel et des publics met en œuvre la politique définie par la Présidence en matière d'accessibilité de tous les publics. Elle propose également des expositions, des spectacles, des animations qui participent à la vie culturelle et au développement du tourisme des territoires des monuments.

La DDCP est composée de trois départements : le département des manifestations culturelles, le département des publics et le département des ressources documentaires.

Liaisons hiérarchiques : le directeur / la directrice du développement culturel et des publics.

Liaisons fonctionnelles : avec la totalité des directions du siège – les administrateurs des monuments

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions :

- **Poste ouvert à tous statuts :** fonctionnaires de catégorie A+ (toutes fonctions publiques, merci de joindre votre dernier arrêté de situation administrative) pour un détachement de 3 ans, et en contrat à durée déterminée **de 3 ans** à temps complet.
- Rémunération comprise **entre 49 883 € bruts annuels et 70 000 € bruts annuels** selon l'expérience sur un poste équivalent.
- Travail en horaires administratifs avec flexibilité sur les horaires et jours travaillés ;

- Mobilité professionnelle : déplacements réguliers dans les monuments, à raison de 1 déplacement environ par semaine.
- Site difficilement accessible aux personnes à mobilité réduite.
- Permis B obligatoire

Qui contacter ?

Informations :

Mme Justine BONHOMME – Directrice des ressources humaines:

justine.bonhomme@monuments-nationaux.fr

Envois des candidatures :

CV et lettre de motivation obligatoires (+ dernier arrêté de situation pour les candidats fonctionnaires) à envoyer **au plus tard le 21 avril 2024** à l'attention de la Directrice des ressources humaines du Centre des monuments nationaux par mail : recrutement@monuments-nationaux.fr

Modalités de recrutement :

Les candidatures seront examinées collégialement par au moins 2 personnes formées au processus de recrutement.